



## Commission moule de l'est Cotentin Samedi 26 mai 2018

**Etaient présents :**

Membre de la commission		Autres personnes	Organisme
David RIGAULT	Tit	Raïssa TESSERON	NFM
Dimitri ROGOFF	Tit	Géraldine LAISNE	CRPM antenne EC
Romain LANEELE	Tit	Marie Laure COCHARD	IFREMER
Philippe NEEL	Tit	Laurent COLLARD	SSM
Michel LEGER	Tit	Catherine PAUL	CRPM
Philippe LEMESLE	Tit		
		<b>Excusés</b>	
		Christophe BURNEL	
		Gabriel PASSILLY	
		Mickaël HUBERT	
		Isabelle LEJOLIVET	
		Philippe GODEFROY	
		Laurent OSMONT	
		Jean LEGER	
		Stéphane PAPILLON	

**Ordre du jour :**

- Résultats de la prospection (IFREMER) et des Taux de chair (NFM)

mm/Grandcamp),

- Coquilles bien blondes à très usées (moules âgées),
- Chair maigre à un peu char nue (13% à 20%),
- Coloration de la chair blanc crème (Ravenoville, Les Essarts) à orangée (Grandcamp),
- Quelques moules sur Grandcamp qui ont ou vont certainement "délaiter".

## **2. Décision campagne 2018 :**

Une proposition d'ouverture du gisement de Ravenoville émane donc avec les conditions d'exploitation suivantes :

- Navires de moins de 8 m
- Quota journalier 300 kg
- Date d'ouverture : 1<sup>er</sup> juillet /31 août
- 4 jours par semaine ? : LU-MA-JEU-VEN
- Horaires de débarque : 7h-10h
- Cale de débarque : zone conchylicole d'Utah Beach

Cette proposition est soumise au vote à bulletin fermé et recueille 5 avis favorable, un contre. Ces propositions devront être validées en conseil du CRPM le 29 juin 2018.

C. Paul demande d'avoir, a minima les fiches de pêche. Les pêcheurs proposent que le système de télédéclaration « telecapeche » soit utilisé.

## **3. Attribution de licences moules :**

58 licences dont une en recherche de bateau (2eme renouvellement).

Le contingent est de 60 licences. Il y a donc deux licences à attribuer :

- Une première installation,
- Une nouvelle demande.

Le classement est montré à l'assemblée de façon anonyme et les 2 premiers de chacune des listes sont retenus :

- Attribution : ND1 : 6 ans d'attente : « le Retour » Pierre Henri Lecaplain
- Attribution : ND : 8 ans d'attente à Jacky Martin.

L'ensemble des autres demandes est refusé. la demande de Cap à l'est, non accompagnée du paiement est rejetée.

C. Paul soulève le sujet des pêcheurs en nouvelle installation qui bénéficient d'une 1ere licence au titre de la 1ere installation. Selon la réglementation relative aux arts dormants, ces cas sont traités en diversification pour l'obtention d'une seconde licence. La réglementation relative aux arts trainants n'impose pas ce système et permet, dans la 1ere année d'installation, de traiter plusieurs demandes de licences en nouvelle installation.

COMITE REGIONAL  
DES PECHES MARITIMES



NORMANDIE

## Commission moule de l'est Cotentin 26 février 2018

Etaient présents :

Membre de la commission		Autres personnes	Organisme
Alain RIGAULT	Tit	Raïssa TESSERON	NFM
Denis ROBIOLLE	Tit	Géraldine LAISNE	CRPM antenne EC
David RIGAULT	Tit	Marie Laure COCHARD	IFREMER
Christophe BURNEL	Tit	Antoine PAPIILLON	Pêcheur
Mickaël HUBERT	Tit	Catherine PAUL	CRPM
Romain LANELEE	Tit	PAPIILLON Antoine	
Laurent OSMONT	Tit	BURNEL Christophe	
Philippe NEEL	Tit	PAPIILLON Stéphane	
Jérôme CAUVIN	Tit	LEGAIGNEUR Francis	
Michel LEGER	Tit		
Jean LEGER	Tit		
Stéphane PAPIILLON	Tit		
Xavier CAILLOUEY	Tit		
Francis LEGAIGNEUR	Tit		
Dimitri ROGOFF	Excusé		
COQUET Pascal	Excusé		
PASSILLY GABRIEL	Excusé		

Catherine s'adresse à Stéphane Papillon du « Fraval » pour la refaire cette année.

Les dates : vérification des disponibilités. A voir autorisations d'embarquement pour la semaine du 26/03/2018. (à confirmer)

Catherine soulève le fait qu'il y ait 3 élèves Intechmer et un du Lycée Maritime. C'est très important !

Temps de prospection : David indique qu'il serait mieux de passer moins de temps à Barfleur et plutôt aller aux Essarts.

Financement par les licences :

4 x 2000 euros soit 8000 euros pour le navire

59 navires x 130 euros

Il faut récupérer un maximum de points à prospecter

Marie Laure Cochard, Ifremer, parle de cartes retrouvées. Le gisement de Barfleur n'existait pas. Il est indiqué que les moules n'étaient pas bonnes à la consommation, mais servaient d'engrais.

Interrogation de Philippe Néel : sur ce qu'il aurait pu trouver dans les filets : 2 tâches

Suggestion de Philippe d'une ouverture au moins de 8 mètres à l'Assemblée. David lui indique qu'il vaut mieux attendre la prospection et qu'il faudrait en reparler à la prochaine commission. L'assemblée ne semble pas pour.

- Licences :

Contingent : 60 licences

Rappel des critères : (depuis 2012)

- Suppression d'une licence (jusqu'à 60 donc n'existe plus)
- Attribution d'une demande en 1<sup>ère</sup> installation
- Attribution d'une nouvelle demande

Critère : classement selon date de projet

- Suggestion d'un fonctionnement à point pour les attributions,
- David Rigault suggère que Catherine Paul fasse une proposition à la prochaine commission pour en discuter.
- Remarque : délai trop court pour mettre ça en place en 2018.

- Contraintes d'exploitation
- Appel à volontaires (3)

En contrepartie, mettre en place critères de gestion (conditions d'exploitation), à travers un groupe de travail : Jacky Martin, Michel Léger, Denis Robiolle, David Rigault, Xavier Callouey.

Réalisation d'une prospection,

Mettre en place un groupe de travail.

Séance terminée à 17 h 30.